

### SE RÉORIENTER EN PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES



*"Lors d'une réorientation, on s'imagine en électron libre [...] Ca semble difficile et étourdissant au point de se perdre.*

*Je suis satisfaite d'avoir eu recours au service d'orientation de l'Université car à chacune de mes questions, de mes doutes, j'ai eu une réponse rapide et précise.*

*Et j'ai reçu l'écoute attentive que j'espérais."*

Lucie, étudiante en réorientation

**Vous venez d'intégrer l'enseignement supérieur et votre filière actuelle ne vous convient pas ? Vous avez le sentiment de ne pas y être à votre place ? Vous souhaitez en changer ? C'est possible !**

Pour rendre ce projet réaliste et réalisable, nous vous conseillons de lire attentivement cette page et de prendre conseil auprès d'un service public d'orientation.

**Il existe plusieurs possibilités pour se réorienter en Licence 1 en cours d'année :** en début de Semestre 1 ou de Semestre 2. Vous pouvez aussi changer de filière à la rentrée universitaire suivante via Parcoursup.

Pour faire de cette réorientation un succès, **posez-vous les bonnes questions et ne restez pas seul-e**. Le Service Orientation et Insertion Professionnelle (OIP) de l'UVSQ est là pour vous accompagner dans votre démarche.

*Attention : les demandes de réorientations en L2 ou L3 sont à déposer sur l'applicatif e-candidat en respectant les délais indiqués, ou selon les cas, à adresser directement à l'équipe pédagogique de la nouvelle filière. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.*

- » Réussir sa réorientation : les conseils du Service Orientation et Insertion Professionnelle (OIP)
- » Le service OIP vous accompagne
- » Se réorienter - Moment clés et procédures
- » Pour aller plus loin : Les outils et ressources documentaires

## Réussir sa réorientation : les conseils du service Orientation et Insertion Professionnelle

- » Parlez-en à vos proches, à vos enseignant-e-s, aux étudiants tuteurs de votre formation, au service d'orientation de votre Université ou au CIO de votre territoire.
- » Consulter les ressources documentaires du service OIP et les sites internet spécialistes de l'orientation
- » ATTENTION, pour se réorienter, il y a des procédures et des dates clés à respecter ! Prenez en connaissance !
- » Continuez à suivre les cours, présentez-vous aux examens et tentez de valider le plus d'UE.

» Prenez contact avec des étudiant-e-s et/ou des enseignant-e-s de la filière envisagée qui pourront vous renseigner sur le contenu, l'organisation pédagogique... Cela participera à la construction de votre projet de formation et vous permettra d'être certain-e de vouloir poursuivre dans cette voie.

» Essayer également d'obtenir un rendez-vous avec un-e professionnel-le de la filière envisagée afin de réaliser une enquête métier. Celle-ci vous permettra de recueillir des informations concrètes sur le terrain qui vous aideront à vous décider.

## Pourquoi continuer à aller en cours ?

» La commission pédagogique qui analysera votre dossier de demande de réorientation sera sensible à votre assiduité en cours et à la validation d'UE

» Se réorienter demande de l'investissement, il est important de garder un rythme

» Ce que vous apprendrez au cours de ce semestre ou au cours de cette année, enrichira votre culture générale, vos acquis et vos connaissances.

» Si vous êtes boursier-e et absent-e aux TD et aux examens, vous perdrez votre bourse.

» Il faut parfois un peu de temps pour se familiariser avec un nouvel environnement et un nouveau rythme de travail. **Soyez bienveillant-e avec vous-même et laissez-vous ce temps !**

*"Parfois, il faut simplement du temps pour s'acclimater à de nouvelles méthodes et à un nouvel environnement de travail."*

A, étudiante en L1 de droit en réorientation  
qui a finalement décidé de poursuivre ses études de droit

» Si vous validez votre L1, vous pourriez avoir la possibilité de **candidater à une L2 dans des formations où les équivalences sont possibles**. ATTENTION : bien se renseigner auprès de l'équipe pédagogique de la formation.

**Le service OIP vous accompagne**

Le service OIP vous propose d'accompagner votre réflexion d'orientation. Vous pouvez bénéficier d'un entretien individuel sur rendez-vous. L'objectif : comprendre pourquoi vous ne vous sentez pas à votre place dans votre filière et envisager ensemble les solutions les plus adaptées.

Quelles que soient les raisons qui vous encouragent à changer d'orientation, **ne vivez pas cette situation comme un échec** mais comme une opportunité à saisir pour vous donner une chance de vous épanouir dans votre parcours d'études supérieures. **Les clés de votre réussite résident aussi et surtout dans la motivation pour la filière que vous aurez choisie.**

## CONTACTS

---

Service OIP : oip.defip@uvsq.fr / 01 39 25 56 10

### Moments clés et procédures

Il existe plusieurs possibilités pour se réorienter dans l'année : au Semestre 1 (S1) ou au Semestre 2 (S2). Vous pouvez aussi changer de filière à la rentrée suivante, impérativement via Parcoursup s'il s'agit d'une réorientation en 1<sup>ère</sup> année.

**Tout savoir sur les moments clés et procédures pour se réorienter.**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Mon orientation : les lieux d'information en Ile-de-France

En Ile de France, de nombreux services publics d'orientation vous accompagnent dans la construction de votre projet d'études.

Les SCUIO-IP (service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle)

Le CIO des enseignements supérieurs

Les CIO (centre d'information et d'orientation)

Les Cités des métiers

Les réseaux Information Jeunesse

Les Missions Locales